



Paroisse
Notre-Dame de Vie
Le Cannet Mougins

DIMANCHE 20 JUIN 2021
12^{ème} DIMANCHE DU TEMPS
ORDINAIRE

ANNEE B

Tel : 04 93 45 13 87 – mail : notredamedevie@free.fr.

Site : www.paroissenotredamedevie.fr

Christ-Jésus, Fils Unique de Dieu est mort sur la croix par amour pour nous. Voilà pourquoi nous sommes invités à ne pas vivre d'une manière égoïste. Notre vie ne peut pas être centrée sur nous-mêmes, nous qui sommes du Christ. Avec le Christ et de par notre Baptême, sommes devenus des Créatures Nouvelles, nous avons revêtu le Christ qui est mort et ressuscité pour nous. (2 Co 5, 14-17).

A l'invitation de l'Evangile de ce jour purifions notre cœur et ayons confiance en Jésus-Christ, qui est mort et ressuscité pour le salut de l'humanité toute entière (**Mc 4, 35-41**). Et de même que la mort n'a pas empêché au Christ d'accomplir sa Mission de Rédempteur de l'humanité, nous aussi, c'est en traversant et en passant par les épreuves que nous atteindrons l'autre rive. Voilà pourquoi nous avons tout intérêt de mettre le Christ au centre de toutes nos préoccupations et de solliciter son aide. Que l'Eucharistie en cours nous vienne en aide. **AMEN.**

Père Gabriel **BOLANGO ETAFE.**

Préparation au baptême, à la confirmation et à la communion des adultes. Prendre contact avec le P. Olivier Petit par mail : notredamedevie@free.fr

Messes :

En semaine : mardi 18h30 à St Charles ; mercredi 18h à Ste Philomène et 18h30 à St Jacques ; jeudi 18h30 à St Charles ; vendredi 18h à Ste Philomène. **Samedi soir :** 18h à Ste Catherine.
Dimanche : 9h à St Jean Baptiste, 10h à St Jacques, 10h15 à St Charles, 11h à Ste Philomène,
Dimanche : 18h00 uniquement en juillet et août à la Chapelle Notre Dame de Vie.

Horaires des permanences d'accueil à St Charles, 1 place Maréchal Foch, 06110 Le Cannet :
Mardi et jeudi de 16h30 à 18h30, samedi 10h à 12h.

N'oubliez pas votre contribution au Denier de l'Eglise 2021 qui a commencé et qui finance le traitement des prêtres et les salaires du personnel du diocèse de Nice ! La contribution de tous est indispensable à la mesure des moyens de chacun !

Quêtes des messes des 12 et 13 juin : St Charles : 220 € ; Ste Philomène : 260,90€ ; St Jacques : 196,10€ ; St Jean Baptiste : 234,20€ ; Ste Catherine : 123,70€. Sur un total de 1034,90€, après déduction de la contribution diocésaine, il revient à la paroisse 517,45€. 500€ financent les frais de ces messes, il reste 17,45€ pour des investissements.

L'évêché ne prélève rien sur les dons faits à la paroisse pour des travaux. Ils peuvent être l'objet d'un reçu fiscal.

Homélies et autres informations sur le site de la paroisse : <https://paroissenotredamedevie.fr>